



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2012-116 du 02 octobre 2012

OBJET : Réforme des collectivités locales : arrêté préfectoral de périmètre de la CCB

Rapporteur : M. le Président

Le 02 octobre 2012 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 26 septembre 2012, en la salle du Conseil sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 31 jusqu'à la délibération n°2012-120
32 à partir de la délibération n° 2012-121 et jusqu'à la délibération n° 20102-144
31 à partir de la délibération n° 2012-145

Nombre de pouvoirs : 1 jusqu'à la délibération jusqu'à la délibération n° 2012-144
2 à partir de la délibération n° 2012-145

Nombre de votes : 32 jusqu'à la délibération n° 2012-120
33 à partir de la délibération n° 2012-121

M. Xavier CRET est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Mme Renée PETELET, M. Yvon AIGUIER, Mme Francine DAERDEN, M. Maurice DUFOUR, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Nicole GUERIN, Mme Catherine VALDENNAIRE (à partir de la délibération n° 2012-121), M. Philippe SEZANNE (jusqu'à la délibération n° 2012-144) Mme Claude JIMENEZ, Mme Mirelle FABRE, Mme Marie MARCHELLO, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, Mme Claudine FINE, Mme Christine VALLA, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Christophe MARTIN, M. Guy HERMITTE, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Henry RAOUX, M. Philippe STOCKLI, M. Patrick REY, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL

Avaient donné pouvoir : M. Marc FORNESI à M. Guy HERMITTE
M. Philippe SEZANNE à M. Xavier CRET à partir de la délibération n° 2012-145

Vu la Loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2011-51 du 19 juillet 2011 portant avis de la communauté de communes du Briançonnais sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale des Hautes-Alpes ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2011-360-2 du 26 décembre 2011 portant Schéma Départemental de Coopération Intercommunale des Hautes-Alpes ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2012-222-0007 du 9 août 2012 portant projet de périmètre de la Communauté de Communes du Briançonnais;

Considérant qu'il convient de recueillir l'avis de l'organe délibérant de la collectivité et, concomitamment l'accord des conseils municipaux des communes incluses dans le projet de périmètre,

Délibération n° 2012-116

Page 1/2

Considérant qu'il résulte de cet arrêté la suppression des enclaves et la couverture totale du territoire par des EPCI à fiscalité propre, en accord avec les dispositions de la Loi du 16 décembre 2010,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité, (M. Xavier CRET s'abstient)

- Donne un avis favorable au projet d'arrêté préfectoral n° 2012-222-0007 du 9 août 2012 portant projet de périmètre de la Communauté de Communes du Briançonnais

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,



Alain FARDELLA.

Date dépôt S.P. : **05 OCT. 2012**

Date affichage : **09 OCT. 2012**